

Les sauvegardes

écrit par Marine de la Clergerie | 12/10/2024

Il est essentiel d'adopter une stratégie de sauvegarde systématique tant à titre personnel que professionnel.

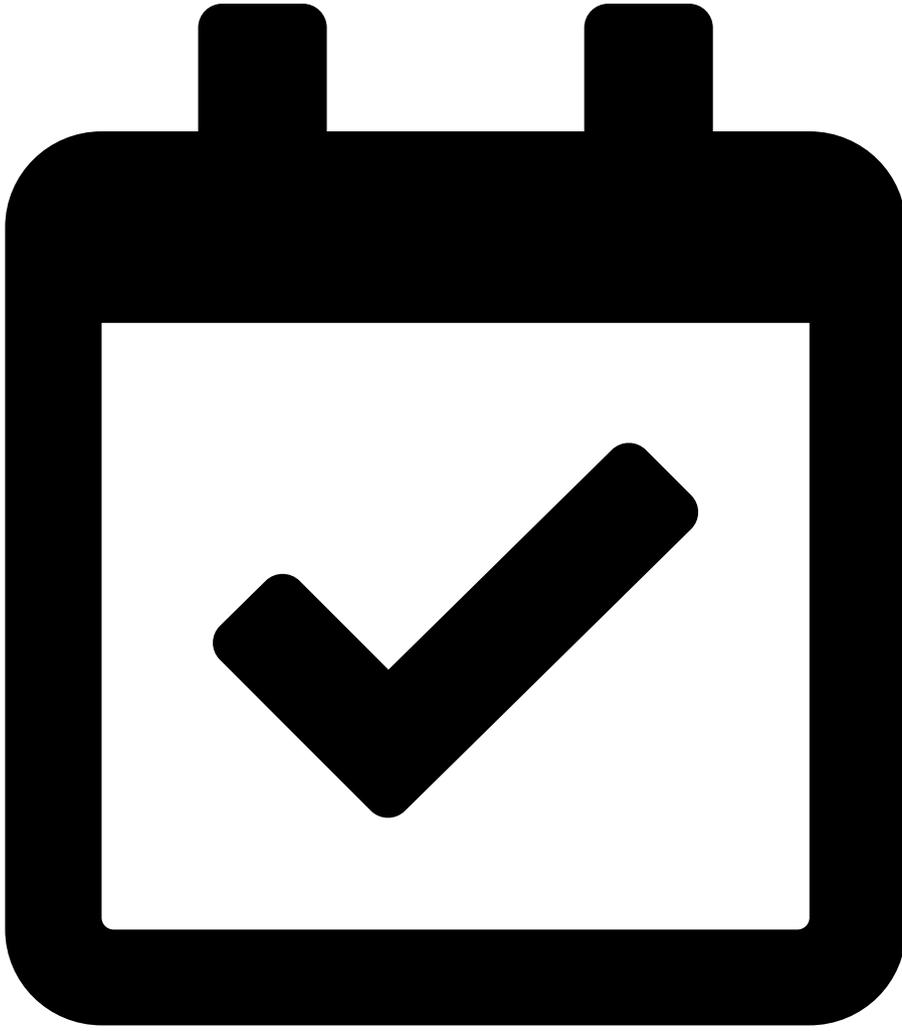
Les bonnes pratiques :

- Des sauvegardes fréquentes
- Des sauvegardes sécurisées
- Des sauvegardes testées régulièrement
- Selon la règle 3 - 2 - 1 : 3 copies sur 2 supports différents dont 1 hors ligne

Pour en savoir plus

- Les [recommandations de l'ANSSI](#) sur la sauvegarde des systèmes d'information
- La fiche dédiée de la CNIL sur la sauvegarde : <https://www.cnil.fr/fr/securite-sauvegarder>
- Pourquoi et comment bien gérer ses sauvegardes, [Cybermalveillance](#)
- Photos, fichiers, messages... : comment protéger ses données numériques grâce aux sauvegardes, [Cybermalveillance](#)

Pour toute question relative au droit de la cybersécurité, pour notifier une violation de données à la CNIL, pour une mise en conformité RGPD ou un support à votre DPO, contactez Me Marine de la Clergerie, avocat au Barreau de Toulouse, spécialiste en Droit du numérique et des communications, avec la qualification spécifique Droit des données à caractère personnel (contact@mdc-avocat.fr - 0673539644).



[Prendre un RDV](#)